



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes
de l'enseignement musical*



ORGUE

Division supérieure

Mars 2006

**Compétences souhaitées
Programme d'examen
Répertoire type**

COMPETENCES SOUHAITEES

1. Pour certains élèves, le cycle supérieur est le commencement d'études supérieures ; il se distingue par l'intensité des horaires d'études et par sa vocation à préparer la professionnalisation. L'accès à la division supérieure est réservé aux élèves dont la compétence dans la branche principale a été vérifiée par une épreuve.

Le diplôme supérieur est reconnu équivalent à une première année d'études supérieures et l'examen pour l'obtention de ce diplôme se déroule au niveau national dans un conservatoire. ¹⁾

2. Connaissance de l'histoire de l'orgue et du répertoire
3. Connaissance des pratiques de registration, selon les différentes époques
4. Développement des sens de la registration, du toucher et de l'articulation en fonction :
 - a. des caractéristiques données d'un instrument
 - b. de l'espace sonore
 - c. du type d'écriture
 - d. des différents styles et époques
5. Connaissance des différents styles du répertoire et de leurs formes musicales
6. Application du jeu de mémoire
7. Développement de l'autonomie de l'élève sur le plan
 - de la méthode de travail
 - de l'expression musicale
 - de la registration
 - d'une interprétation personnelle
8. Adoption d'une attitude critique face au texte musical proposé par les éditions
9. Se produire en public
10. Participation aux manifestations autour de l'orgue : concerts, auditions, visites, etc.

¹⁾ Voir loi du 28 avril 1998 portant sur l'harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal : art. 3 et 4

PROGRAMME D'EXAMEN

Épreuve d'admission :

Lors de l'épreuve d'admission à l'examen pour l'obtention du diplôme supérieur le(a) candidat(e) présentera un programme d'une durée de 30 à 40 minutes comprenant au moins trois œuvres de styles et de caractères différents dont une œuvre à caractère technique, une sonate en trio intégrale et une œuvre au choix.

Le programme sera présenté en entier.

Toute prestation ne respectant pas les durées prévues peut entraîner des sanctions.

Récital :

L'examen qui se déroulera sous forme de récital aura une durée entre 40 et 60 minutes et comprendra une œuvre imposée au niveau national et un certain nombre d'œuvres d'époques et de styles différents.

Le programme sera présenté en entier.

Toute prestation ne respectant pas les durées prévues peut entraîner des sanctions.

REPERTOIRE-TYPE

Sweelinck, J.P. (1562-1621)	Fantasia chromatica
Scheidt, S. (1587-1654)	Toccata super "In te Domine"
Correa de Arauxo, F. (1583-1654)	Tiento de medio registro de tiple de octavo tono (XL VII)
Frescobaldi, G. (1583-1643)	Capriccio sopra la bassa fiamenga
De Grigny, N. (1672-1703)	Veni creator
Buxtehude, D. (1637-1707)	Toccata in F
Bruhns, N. (1665-1697)	Nun komm, der Heiden Heiland
Bach, J.S. (1685-1750)	Christ unser Herr zum Jordan kam BWV 684 Toccata, Adagio & Fuge in C BWV 564
Mendelssohn, F. (1809-1847)	Sonate No 4 in B-Dur
Reger, M. (1873-1916)	Fantasia und Fuge d-moll op.135b
Franck, C. (1822-1890)	Fantaisie en la
Widor, Ch. M. (1844-1937)	Allegro vivace (5 ^e symphonie)
Vierne, L. (1870-1937)	Feux follets (pièces de fantaisie)
Dupré, M. (1886-1971)	Prélude et fugue en sol mineur op.7 no 3
Alain, J. (1911-1940)	Suite
Messiaen, O. (1908-1992)	Communion et Sortie (Messe de la Pentecôte)